

Premier choix de textes pour *La Gerbe* dans un CE1

Claudine BRAUN :

À propos de la motivation, VYGOTSKI écrit: «*Les motifs incitant à recourir au langage écrit sont encore peu à la portée de l'enfant qui commence à apprendre à écrire*»,

et pourtant, j'ai pu constater une fois de plus, ce 21 septembre, que *La Gerbe d'histoires d'enfants* peut être un outil de prédilection

- d'une part pour motiver les enfants à écrire et
- d'autre part, pour analyser cet écrit et en découvrir les particularités dont parle Vygostki.

Depuis la rentrée, *La Gerbe* a trouvé sa place dans la classe. Les revues sont disposées dans un panier dans le coin regroupement et presque tous les jours, je lis l'un ou l'autre texte aux enfants, notamment des écrits d'anciens élèves de la classe.

Ce vendredi, 21 septembre, je mets à l'ordre du jour de la réunion de classe, l'engagement à travailler pour *La Gerbe* et à la recevoir dans la classe cette année. Je présente la feuille d'engagement aux enfants (1) ainsi que la lettre expliquant les critères de choix (2). Je n'ai pas lu les explications en entier mais les titres des différents paragraphes assortis de quelques explications.

Les enfants étaient extrêmement attentifs. Ils ont décidé de s'engager à la grande majorité (trois enfants ont émis des réserves parce qu'ils trouvent qu'il y a trop de choses à lire et que c'est difficile d'écrire une histoire).

J'ai ensuite proposé aux enfants de prendre leur premier texte libre, de le relire et de réfléchir s'il est possible de l'envoyer à *La Gerbe* en tenant compte des critères de choix dont j'ai parlé. J'avoue que je n'attendais pas grand chose de cet échange si ce n'est d'éliminer le texte «*Dessin animé*» et l'un ou l'autre texte très personnel.

Et pourtant...

Consigne :

«*Celui qui pense que son texte peut être proposé pour La Gerbe vient le lire à la classe. Les autres enfants réagissent en expliquant pourquoi ils sont d'accord ou non.*»

1. Le texte «*Dessin animé*» n'a pas été proposé.

À propos de l'acte d'écrire, voici quelques extraits (*) de «*Pensée et langage*» de Lev VYGOTSKI (1934) (traduction F. Sève, aux Éditions Sociales) :

- Le langage écrit ne reproduit nullement l'histoire du langage oral.
- [Le langage écrit] est le langage sans l'intonation, sans l'expression, d'une manière générale sans tout son aspect sonore.
- Le langage écrit implique une situation dans laquelle celui à qui est adressé le discours soit est totalement absent, soit ne se trouve pas en contact avec celui qui écrit.
- Le langage écrit, dans lequel la situation doit être reconstituée dans tous ses détails pour devenir intelligible à un autre, est développé au maximum et même ce qui est omis dans le langage oral doit donc y être nécessairement mentionné.
- La différence essentielle entre le développement du langage et celui de l'écriture est seulement que ce dernier est presque dès le début gouverné par la conscience et l'intention.

(*) dans le document en annexe ces citations sont restituées dans leur contexte.

2. Gaëlle est venue lire son texte :

«*J'ai des copines, Laura, Cécilia et Marine. Elles sont belles et gentilles.*» et nous a expliqué qu'il était normal que ce texte ne soit pas envoyé parce qu'elle parlait des copines de la classe, qu'elle voulait leur faire plaisir mais que ça ne concernait pas les autres classes.

3. Margaux a proposé son texte :

«*Je suis allée à la mer. Je me suis bien amusée.*»

Réactions/réponses :

- *C'est trop court, ce n'est pas une histoire.*
 - *C'est bien mais on aimerait savoir ce que tu as fait à la mer sinon ça n'intéresse personne.*
 - *Je ne peux pas dire ce que j'ai fait. Je l'ai inventé. Je ne suis pas allée à la mer.*
 - *Ton texte est bien parce que c'est sans doute ton rêve. Pour la classe ça va, nous on a compris mais ça ne va pas pour La Gerbe !*
- Margaux est d'accord.

À ce stade, je suis surprise des égards puis du grand respect des enfants. **Et je ne suis pas au bout de mes surprises...**

4. Texte de Romane :

«Hier je suis allée dans la forêt. J'ai ramassé des châtaignes. J'ai ramassé des feuilles.»

Elle précise : «J'ai écrit trois phrases pour faire un texte long.»

Réactions :

- C'est bien, il est un peu long mais il ne se passe rien d'intéressant pour les autres classes.

- Oui, tu aurais peut-être pu rencontrer un loup (rire dans la classe).

- Ce qui me gêne, c'est qu'il manque un et, des châtaignes et des feuilles.

- Oui, quand on répète, ce n'est pas tellement bien.

Romane est d'accord pour ne pas envoyer le texte.

5. Texte de Francis :

«J'ai fait du baby-foot et Simon a gagné.» Et il précise : «Il gagne toujours.»

Réactions :

- C'est court mais c'est quand même bien de parler du baby-foot. (Un enfant ne connaît pas, Francis a fait un dessin pour lui expliquer.)

- Dans la classe, tout le monde sait que Simon, c'est ton frère mais si tu envoies le texte à La Gerbe, il faut dire «mon frère Simon».

Texte retenu, en ajoutant «mon frère».

6. Texte de Victor :

«C'est un papa ours qui a quatre enfants. Un jour, le papa dit à ses petits : «Le chasseur est revenu.» Mais un petit alla faire une promenade tout seul et le chasseur le tua.»

Réactions :

- Ça ne va pas parce que c'est une histoire d'horreur.

- Non, c'est une histoire triste.

- Moi j'aime bien les histoires tristes.

- Triste et horreur, c'est pareil.

- Non, horreur c'est affreux, ça fait peur. Cette histoire ne fait pas peur.

- Moi je pense que triste et horreur, ce n'est pas pareil.

- On peut envoyer une histoire triste.

J'approuve. Mais je n'ai rien ajouté. Tout était dit !

Texte retenu.

7. Texte de Maxime :

«Dans la forêt un chasseur a mis un piège pour chasser. Une biche s'est fait prendre la patte dans le piège, mais un loup est venu et il est arrivé à sortir la patte du piège. Le loup a creusé un trou et a mis le piège dedans. Le chasseur est tombé dans le trou. Les deux amis sont contents !»

Réactions :

- C'est presque comme une histoire de J Magazine.

- Oui mais ce ne sont pas les mêmes personnages.

- Il a raconté l'histoire à sa manière.

- Ça plaira aux autres classes parce que c'est une

aventure.

- Les phrases sont bien écrites. On comprend tout.

Texte retenu.

8. Texte de Nathalie :

«Un petit chat est passé dans mon jardin. Je voulais le caresser mais il est parti. Je crois qu'il a peur de moi. J'aimerais avoir un petit chat mais maman a peur des chats.»

Réactions :

- Est-ce que c'est vrai ?

- Oui.

- C'est bien, parce qu'il y a des mamans qui ne veulent pas d'animaux.

- C'est bien, parce que ce petit chat était mignon.

- C'est pas écrit.

- Moi ça m'intéresse et je crois que ça va intéresser les autres classes.

Texte retenu.

9. Texte de Jordan :

«-Bonjour monsieur hibou, dit l'ours.

- Qu'est-ce que vous faites ?

- Je vais à la chasse.

- Pourquoi ?

- Pour prendre mon déjeuner.»

Un dialogue entre l'ours et le hibou. Jordan est un peu comédien. Il met l'intonation dans la lecture. Tout le monde rit. Les enfants trouvent cela très bien. Difficile, là, de faire abstraction du côté «sonore».

Texte retenu.

Il y a eu d'autres échanges intéressants mais je n'ai vraiment commencé à prendre des notes que lorsque j'ai réalisé la qualité des échanges et que j'ai vu Justine prendre son stylo pour compléter son texte qu'elle a jugé incomplet pour être envoyé !

J'ai félicité les enfants pour la pertinence de leurs propos. Robin a répondu que c'était facile parce qu'on n'avait pas le droit de se moquer alors que l'an dernier, des enfants se moquaient. Je réponds que Mme K. n'acceptait certainement pas les moqueries.

- «Oui, mais ce n'était pas écrit !»

Claudine BRAUN

(un CE1 de 26 élèves sans très grandes difficultés. Pas de comportements particulièrement difficiles.)

(1) Ne reçoivent La Gerbe d'histoires d'enfants (textes libres) que les classes qui s'engagent à y participer durant l'année scolaire par l'envoi de textes. Voir en annexe.

(2) Les textes proposés par les classes sont retenus pour publication, ou refusés, par un comité de lecture. Les critères de choix ont été publiés dans le numéro 330 (octobre 2001) de CPE, pages 47 et 48.

documents annexes :

langage oral langage écrit

extraits de «**Pensée et langage**»
de **Lev VYGOTSKI** (1934),
Éditions Sociales

La recherche montre que dans les traits essentiels de son développement le langage écrit ne reproduit nullement l'histoire du langage oral, que la ressemblance entre les deux processus porte plus sur l'apparence extérieure que sur le fond. Le langage écrit n'est pas non plus la simple traduction du langage oral en signes graphiques et sa maîtrise n'est pas la simple assimilation de la technique de l'écriture. S'il en était ainsi, nous devrions nous attendre à ce que, avec l'assimilation du mécanisme de l'écriture, le langage écrit devienne aussi riche et développé que le langage oral et lui ressemble comme une traduction ressemble à l'original. Mais tel n'est pas le cas.

Le langage écrit est une fonction verbale tout à fait particulière, qui, dans sa structure et son mode de fonctionnement, ne se distingue pas moins du langage oral que le langage intérieur ne se distingue du langage extériorisé. Comme le montre l'investigation, son développement, fût-ce minime exige un haut niveau d'abstraction. C'est le langage sans l'intonation, sans l'expression, d'une manière générale sans tout son aspect sonore. C'est un langage dans la pensée, dans la représentation, mais privé du trait le plus essentiel du langage oral - le son matériel.

Cet élément à lui seul modifie complètement l'ensemble des conditions psychiques qui s'étaient créées pour le langage oral. L'enfant à cet âge a déjà atteint à l'aide du langage sonore un certain niveau, assez élevé, d'abstraction par rapport au monde concret. Il se trouve maintenant devant un problème nouveau : il doit faire abstraction de l'aspect sensible du langage lui-même, il doit passer au langage abstrait, au langage qui utilise non les mots mais les représentations des mots. Sous ce rapport le langage écrit se distingue du langage oral tout comme la pensée abstraite se distingue de la pensée concrète. Ce seul fait suffit à expliquer qu'il ne puisse évidemment reproduire les étapes du développement du langage oral ni correspondre au niveau de développement de celui-ci. Comme le montrent les recherches, ce caractère abstrait du langage écrit, le fait que ce langage est seulement pensé et non prononcé représente justement l'une des plus grandes difficultés que rencontre l'enfant dans le processus de maîtrise de l'écriture. Ceux qui continuent de considérer

comme l'un des principaux obstacles le développement insuffisant de la musculature fine et d'autres éléments liés à la technique de l'écriture ne voient pas les racines de la difficulté là où elles sont réellement et prennent pour la cause centrale, fondamentale ce qui n'est qu'accessoire.

Le langage écrit, nous apprend ensuite la recherche, est plus abstrait que le langage oral sous un autre aspect encore. C'est un discours sans interlocuteur, situation verbale tout à fait inhabituelle pour l'enfant. Le langage écrit implique une situation dans laquelle celui à qui est adressé le discours soit est totalement absent, soit ne se trouve pas en contact avec celui qui écrit. C'est un discours-monologue, une conversation avec la feuille blanche de papier, avec un interlocuteur imaginaire ou seulement figuré, alors que la situation du langage oral est toujours celle de la conversation. Le langage écrit implique une situation qui exige de l'enfant une double abstraction : celle de l'aspect sonore du langage et celle de l'interlocuteur. L'investigation montre que c'est là la seconde difficulté majeure que rencontre l'écolier pour maîtriser le langage écrit. Il va de soi que le langage privé de sa sonorité réelle, qui est seulement imaginé et pensé et nécessite une symbolisation des symboles sonores, c'est-à-dire une symbolisation au second degré, doit être plus difficile pour l'enfant que le langage oral, tout comme l'algèbre est plus difficile que l'arithmétique. Le langage écrit est précisément l'algèbre du langage. Et, de même que l'assimilation de l'algèbre n'est pas une répétition de l'étude de l'arithmétique mais représente un plan nouveau et supérieur du développement de la pensée mathématique abstraite, laquelle réorganise et élève à un niveau supérieur la pensée arithmétique qui s'est élaborée antérieurement, de même l'algèbre du langage - le langage écrit - permet à l'enfant d'accéder au plan abstrait plus élevé du langage, réorganisant par là même aussi le système psychique antérieur du langage oral.

(pages 259-261)

Le langage intérieur est un langage réduit au maximum, abrégé, sténographique. Le langage écrit est développé au maximum, plus achevé dans sa forme que le langage oral. Il ne comporte pas d'ellipses. Le langage intérieur en est plein. Il est par sa structure syntaxique presque exclusivement prédicatif (2) de même que dans le langage oral la syntaxe devient prédicative lorsque le sujet et les membres de la proposition qui s'y rapportent sont connus des interlocuteurs, le langage intérieur, dans lequel le sujet et la situation impliquée par la conversation sont connus de celui même qui pense, est presque composé des seuls prédicats (1). Nous n'avons jamais à nous communiquer à nous-mêmes ce dont il s'agit. Cela est toujours sous-entendu et constitue le fond de la conscience. De là le caractère prédicatif du langage intérieur. C'est pourquoi, même s'il devenait

audible à un étranger, il resterait incompréhensible à tous hormis au locuteur lui-même, puisque personne ne connaît le champ psychique dans lequel il se développe. C'est pourquoi aussi il abonde en idiotismes (3). Au contraire, le langage écrit, dans lequel la situation doit être reconstituée dans tous ses détails pour devenir intelligible à un autre, est développé au maximum et même ce qui est omis dans le langage oral doit donc y être nécessairement mentionné. C'est un langage orienté vers une intelligibilité maximale pour autrui. Tout doit y être dit intégralement. Le passage du langage intérieur réduit au maximum, langage pour soi, au langage écrit développé au maximum, langage pour autrui, exige de l'enfant des opérations très complexes de construction volontaire du tissu sémantique.

Le langage écrit a une seconde particularité étroitement liée à son caractère volontaire : celle d'être plus conscient que le langage oral. Wundt a déjà attiré l'attention sur le caractère intentionnel et conscient du langage écrit, en tant que caractéristiques d'une importance capitale qui le distinguent du langage oral. La différence essentielle - dit Wundt - entre le développement du langage et celui de l'écriture est seulement que ce dernier est presque dès le début gouverné par la conscience et l'intention, c'est pourquoi il peut aisément apparaître ici un système totalement volontaire de signes, comme, par exemple, dans l'écriture cunéiforme, alors que le processus qui modifie le langage et ses éléments reste toujours inconscient.

(pages 262-263)

- (1) **prédicat** : ce qui, dans un énoncé, est affirmé à propos d'un autre terme (sujet).
- (2) **prédicatif** : qui affirme un prédicat d'un sujet
- (3) **idiotisme** : forme ou locution propre à une langue, impossible à traduire littéralement dans une autre langue de structure analogue.

LA GERBE D'HISTOIRES D'ENFANTS (textes libres) engagement pour 2001/20002

fiche à retourner

à La Gerbe / Annie Delarochelambert
La Maison Bleue
7, rue du Lièvre
68490 Ottmarsheim

1/ Les élèves de la classe de (Mme Melle ou M)
niveau (cours)
souhaitent participer à *La Gerbe d'Histoires d'Enfants (textes libres)* durant l'année scolaire 2001-2002.

2/ Les élèves s'engagent à proposer des textes pour *La Gerbe*.
Il est souhaitable de faire dans l'année scolaire 5 ou 6 envois de 3 ou 4 textes. Ces textes doivent être prêts à la publication (orthographe, ponctuation, ...). Ils peuvent être manuscrits ou dactylographiés. Le choix final des textes à paraître est fait par le Comité de lecture de *La Gerbe* : tous les textes proposés par les élèves ne paraissent donc pas forcément.

3/ Les élèves savent qu'ils ont la possibilité de mettre par écrit, et d'envoyer à *La Gerbe*, ce qu'ils pensent des textes parus.
Dans ce cas, tout ou partie de leurs réactions pourra être repris dans une lettre circulaire qui sera jointe à *La Gerbe* et diffusée à toutes les classes qui s'engagent sur les points 1, 2 et 3.

Voici l'adresse précise à laquelle il convient de nous expédier la Gerbe

.....
.....
.....

fait à
le

pour la classe :
.....

Suggestion :
garder une photocopie de cette fiche complétée, pour vous rappeler à quoi votre classe s'est engagée !

Conseils pratiques :

- # pour chaque texte mettre
 - le nom de l'auteur
 - la classe
 - le nom de l'école
 - la date d'envoi
- # lorsque les 3 ou 4 textes à envoyer sont choisis
 - faire une relecture
 - et éventuellement une dernière mise au point (ponctuation, majuscules, y a-t-il un bon titre ? s'il n'y a pas de titre, est-ce volontaire ? orthographe, temps des verbes, ... etc)

«Engagement» demandé aux classes qui souhaitent participer à «La Gerbe d'histoires d'enfants (textes libres)»

